

l'anesthésie, siège dans l'encéphale. Aussi doit-on penser que l'anesthésie, dans les cas d'hystérie dont a parlé M. Briquet et auxquels on vient de faire allusion, était due à une modification morbide de certaines parties de l'encéphale. Il sera intéressant de poursuivre ces études et de chercher si elles ne pourront pas fournir quelques données au diagnostic du siège des lésions qui produisent l'anesthésie.

M. Vulpian ajoute que le malade chez lequel il a observé le fait, dont il a entretenu la Société, présentait aussi (hémiplégie du côté droit) un notable degré d'aphasie. On a constaté, de la façon la plus nette, qu'à la suite de la première séance de fadarisation, et pendant plusieurs jours, la parole était devenue beaucoup mieux articulée et la mémoire des mots et des faits plus précise.

---

*Sur un Dromien nouveau, genre Platydromia, par M. Brocchi.*

J'ai pu examiner quelques Crustacés provenant de l'île Saint-Paul.

Ces animaux ont été envoyés au Muséum par M. de l'Isle, un des naturalistes attachés à l'expédition envoyée pour observer le passage de Vénus.

Parmi ces Crustacés se trouvent d'assez nombreux échantillons d'un Dromien remarquable.

On sait que le genre *Dromia* a été subdivisé en un assez grand nombre de sous-genres (*Dromidia*, *Pseudodromia*, *Cryptodromia*, etc.).

Sans m'arrêter à discuter ici le plus ou moins de valeur de ces coupes génériques, dues pour la plupart à M. Stimpson, je dirai que le Dromien de l'île Saint-Paul s'éloigne plus des Dromies ordinaires que les Crustacés pour lesquels ont été créés les genres nouveaux dont je parlais tout à l'heure.

Il ne peut, d'ailleurs, prendre place dans aucun de ces groupes.

Il se distingue, en effet, de tous les Dromiens décrits jusqu'à ce jour par la forme de la carapace.

Chez les Dromiens ordinaires, la carapace est convexe, à ce point même que beaucoup de ces animaux ont une apparence tout à fait globuleuse. Chez le Crustacé dont je m'occupe ici, cette partie de l'animal est au contraire presque plane.

Il m'a semblé que ce caractère était assez saillant, assez important, pour justifier la création d'un sous-genre nouveau, que je propose de désigner sous le nom de *Platy-dromia*.

Si l'on compare ce nouveau genre avec ceux déjà connus, on voit que celui dont il se rapproche le plus est le genre *Dromidia* (Stimpson); mais, je le répète, il s'en distingue fort nettement par la forme de la carapace.

*Platydromia depressa* (nob.). — C'est une espèce de petite taille; la carapace est légèrement bombée en avant, aplatie en arrière. Toute la surface de ce bouclier est, comme le reste du corps, couverte de poils fins et serrés. Ses bords sont lisses et complètement inermes.

Les sillons sternaux de la femelle s'étendent en avant jusqu'aux segments des pattes antérieures.

Les pattes sont semblables, par leur forme et leur disposition, à celles des Dromies.

Long. de la carapace 0<sup>m</sup>,013, larg. 0<sup>m</sup>,015.

---

#### *Sur une nouvelle espèce de Tetraogallus, par M. Oustalet.*

Il y a trois mois environ, un naturaliste russe de grand talent, M. Severtzou, à qui je montrais les oiseaux de la région paléarctique renfermés dans les collections du Museum d'histoire naturelle, appela mon attention sur un gallinacé qui avait été longtemps confondu avec le *Tetraogallus himalayensis* de Gray, mais qui méritait d'en être distingué par un certain nombre de caractères. Ce spécimen (un mâle), rapporté d'Erzéroum par M. de Challaye, consul de France, est à peu près de la même taille que le *Tetraogallus himalayensis* de Gray, mais par la coloration de la tête il ressemble au *Tetraogallus altaicus* (*Perdix altaica* Gebl.) et plus spécialement à l'individu figuré par Gray sous le nom de *Tetrao-*

*gallus caucasicus* ; toutefois il a le bec plus long et plus fort, les pattes plus allongées, et la *mantille* qui recouvre le cou et la poitrine moins nettement délimitée en dessus ; sous ce rapport il rappelle un peu le *T. himalayensis*. Le sommet de la tête et les joues sont d'une teinte grise uniforme ; les sourcils et le devant du col d'un blanc pur ; sur les côtés on remarque six bandes blanches et grises alternantes, et un trait rouge, partant de l'œil et se prolongeant à quelque distance en arrière. La poitrine est grise, mais les plumes sont bordées de jaunâtre et tachetées çà et là de brun de sépia ; ces taches forment des mouchetures plus petites que celles qui ornent la poitrine du *T. himalayensis*. Le dessus de la mantille est d'une teinte café, vermiculée de gris ; sur les ailes et sur le dos, ces vermiculations deviennent particulièrement nombreuses, et couvrent en partie la teinte du dos ; les plumes offrent, en outre, une bordure roussâtre ; le ventre présente à peu près le même dessin que la région dorsale, avec quelques flammes noirâtres, enfin, les couvertures inférieures de la queue sont très-allongées et d'un blanc pur, tandis que dans le *T. altaicus* cette région est entièrement d'un brun noirâtre. Les rectrices sont en dessus d'un gris cendré sur leurs barbes internes, d'une teinte café au lait sur leurs barbes externes, avec des vermiculations brunes ; en dessous d'un gris de fer, avec l'extrémité rayée d'un brun roussâtre. Les rémiges sont d'un gris de fer avec l'extrémité rousse, rayée de brun, et les barbes externes et internes d'un blanc pur dans les 2/5 de leur longueur ; les plumes secondaires sont vermiculées de roux et de blanc. Le bec est brun à la base et verdâtre au sommet et sur la mandibule inférieure ; les pattes brunes avec deux éperons (un pour chaque patte), situés à 4 centimètres de hauteur environ ; les ongles bruns.

Cette espèce, à laquelle je donnerai le nom de *Tetraogallus Challayi*, présente les dimensions suivantes :

Longueur du bout du bec à l'extrémité de la queue . . . . .	0 <sup>m</sup> ,60
Longueur de l'aile . . . . .	0 <sup>m</sup> ,31
Longueur du bec, mesuré le long de l'arête supérieure . . . . .	0 <sup>m</sup> ,04
Longueur du tarse . . . . .	0 <sup>m</sup> ,07

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

DE PARIS

---

SIXIÈME SÉRIE — TOME <sup>Deuxième</sup> ~~ONZIÈME~~

1878

---

PARIS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

Rue des Grands-Augustins, 7

—  
1877